AFRISTAT

PROGRAMME MULTINATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES – BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DE LONG TERME EN COMPTABILITE NATIONALE

I. Contexte et justification

Dans le cadre du troisième Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS BAD III) du Département de la statistique de la Banque africaine de développement (BAD) adopté par son Conseil d'administration, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a été constitué comme l'une des organisations sous-régionales en Afrique pour assurer la supervision de la mise en œuvre de ce programme dans 18 pays¹.

Le PRCS-BAD vise à apporter aux Etats bénéficiaires un appui financier supplémentaire (ou complémentaire selon le cas) pour améliorer les capacités de production des systèmes statistiques nationaux dans divers domaines (programmation statistique, comptabilité nationale, statistiques économiques de base, statistiques pour le calcul des parités de pouvoir d'achat, statistiques sociales, statistiques pour le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance, statistiques du développement rural, de la gouvernance, des infrastructures, du genre, de l'environnement, des changements climatiques et développement des bases de données, etc.).

En plus des activités qu'AFRISTAT mènera pour lui-même dans le cadre de ce programme, son rôle consiste à :

- (i) assister la BAD dans la coordination et la mise en œuvre du PRCS, notamment en suivant les décaissements en faveur des INS et en les accompagnant dans le processus d'acquisition des biens et services ;
- (ii) apporter un appui aux INS dans le processus de recrutement de consultants dans le cadre du programme ;
- (iii) fournir une assistance technique aux pays bénéficiaires pour l'exécution de leurs plans de travail.

Pour l'exécution de ce programme, AFRISTAT recrute un consultant de long terme en comptabilité nationale. Le poste est ouvert aux candidats des deux sexes ressortissants d'un des Etats membres régionaux de la BAD.

II. Attributions:

_

¹ Bénin, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (R.D.), Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad et Togo.

Sous l'autorité du Directeur Général d'AFRISTAT, le consultant assure des appuis aux Etats dans le cadre du PRCS BAD et des activités de recherche appliquée dans le domaine de la comptabilité nationale.

A ce titre, il a pour attributions :

- d'apporter son appui aux travaux de validation des agrégats des comptes nationaux dans les pays;
- d'assister les Etats bénéficiaires en matière d'élaboration des comptes nationaux;
- de participer à toutes les activités liées directement ou indirectement à l'amélioration de l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats bénéficiaires

Le consultant en comptabilité nationale, en rapport avec les experts d'AFRISTAT, contribuera par son expérience et ses compétences au renforcement des systèmes statistiques nationaux en apportant son appui aux Etats membres dans la production et l'analyse des informations économiques.

III. Qualifications:

Le titulaire de ce poste devra posséder les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou d'un diplôme équivalent avec une spécialisation en comptabilité nationale et/ou en macro-économie ;
- avoir une expérience pratique d'élaboration des comptes nationaux d'au moins 5 ans ;
 - avoir des aptitudes à travailler en équipe, à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation;
 - avoir une connaissance parfaite du français et des aptitudes à travailler en anglais ;
 - maîtriser l'outil informatique et les logiciels de traitement de données statistiques;
 - être à même de travailler sous pression.

IV. Lieu du travail, durée du contrat

Lieu de travail : AFRISTAT, Bamako (MALI).

Durée de contrat : de la date de recrutement au 31 mars 2014.

Date de prise de fonction : le plus tôt possible.

V. Composition du dossier :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum);
- Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé.

En cas de sélection définitive, il peut être exigé :

- les originaux des diplômes les plus élevés déclarés ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin du travail ;
- une copie certifiée d'actes de naissance.

VI. Dépôt et date limite de réception des dossiers

Les dossiers de candidature doivent parvenir à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT au plus tard le 12 août **2013 à 12 heures (TU) à** l'une des adresses suivantes :

BP E1600 BAMAKO (Mali) Télécopie : +223 20 21 11 40

Adresse électronique: afristat@afristat.org

Il est conseillé de faire parvenir une copie du dossier par courrier électronique et l'original du dossier par voie postale.